

MODULE UET 3.1: ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE**MINI PROJET DE COURS****(Optionnel = non Obligatoire)****La gestion des déchets de bois****Texte :**

« Il existe 3 différentes catégories de bois à connaître :

- **Le bois de classe A (bois non traités)**, ils proviennent des sous-produits de la modification des bois brut, des bois secs non-traité et non peints, de palettes, de caisses, de cagettes, bourriches, tambours pour câbles, planches et poutres sans peinture...
- **Le bois de classe B ou AB (bois traités non-dangereux)**, ils proviennent de produits comme des portes, armoires, des bois de coffrage utilisé, des bois de démolition, des panneaux, des vieux meubles et fenêtres...
- **Le bois de classe C (bois traité dangereux)**, ils proviennent de produits traités par à la créosote (traverses de chemin de fer, des poteaux téléphoniques...) ou autoclavés et imprégnés de sels métalliques - des métaux lourds- (écrans acoustiques, piquet de vigne et d'arboriculture...).

Les bois de **classe A, B ou AB sont recyclables et valorisables** ce qui n'est pas le cas des bois de **classe C**. En effet, ces bois de classe C ont reçu différents types de **traitement chimique** (produit de préservation, colle, finition...) qui sont intimement liés au bois de manière permanente et sont indissociable du matériau, contrairement aux contaminants physiques, qui sont faciles à séparer, par le **tri** notamment. Ces derniers doivent donc être **incinérés dans des installations** spécifiques car les risques d'émissions polluantes sont trop importants. »

Le travail demandé :

Il est demandé à l'étudiant volontaire choisissant de réaliser ce mini projet de rédiger un rapport de 12 pages maximum sur le sujet de l'article ci-dessus. Le rapport doit discuter essentiellement:

- **Le besoin et l'intérêt de la gestion de ces types de déchets de bois**
- **L'impact de la gestion des déchets sur l'environnement et sur le développement durable**
- **Les voies de valorisation de ces déchets avec des exemples**

Importants : Pour réaliser un bon rapport, il est important de bien:

- ✓ comprendre et définir le contexte du problème,
- ✓ développer les points demandés,
- ✓ soigner la forme de manuscrit.
- ✓

- Les rapports similaires ne seront pas pris en compte.....
- Le rapport est à remettre au responsable le **dimanche 15/12/2024 entre 14h et 14h10 max** en S9 Bloc 3.